Image not found or type unknown

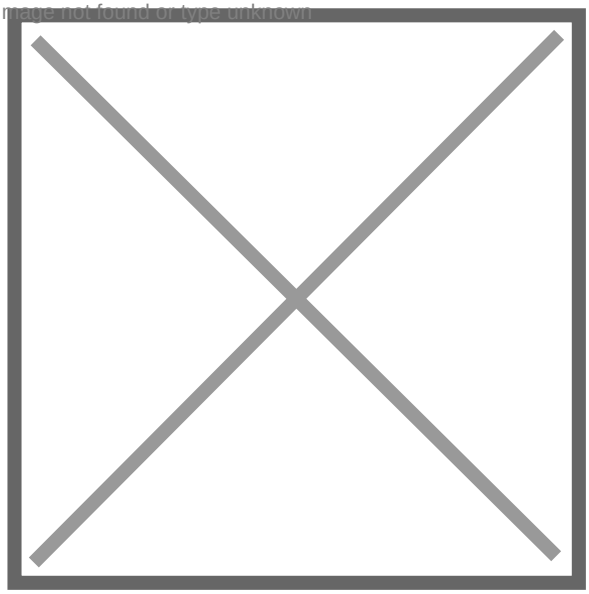

A quoi a t'on droit en cas de licenciement économique

Par **isbael**, le **02/08/2010** à **09:34**

Bonjour,
ma société m'a informé de sa décision de me licencier pour raison économique. Il s'agit d'un petite structure de 30 personnes et nous serions 2 personnes concernées. Je souhaiterai savoir ce que je peux demander (si je peux demander quelque chose ???). Également, quels sont les délais sur ce type de procédure sachant que pour l'instant, je n'ai eu qu'une information informelle avec mon patron (aucun courrier ou autre).

Merci par avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés